



Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 : Point sur le Pôle-Gare de Lagny/Thorigny/Pomponne. P. 3 et 4 : Pages Spéciales d'I. Rouquier.



Les Photos du Mois : Marche silencieuse pour Estelle...



SPÉCIAL Sécurité

Attention au chauffage...

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelles.

Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables.

Les trois quarts des personnes qui utilisent un chauffage à combustion ne sont pas conscients d'être équipés d'appareils présentant un risque d'émission de monoxyde de carbone.

Trois personnes sur dix

ne font pas contrôler leur chaudière ou leur chauffe-eau, alors qu'ils sont les principales sources d'accidents.

Un français sur vingt déclare avoir bouché les orifices d'aération de son domicile, alors même que la ventilation peut éviter bien des accidents.

Pour nous permettre d'éviter des drames :

Contrôler, aérer, nettoyer les cheminées, ce sont les maîtres mots. Pensez-y !

Informations routes

Dans le cadre de la nouvelle organisation du Conseil Général dans le domaine routier, un serveur téléphonique service hivernal, grand public, vient d'être créé.

En effet un serveur, gratuit pour les appels à partir d'un téléphone fixe, a pour vocation d'apporter un maximum d'informations sur les prévisions d'état des routes, chaque jour pendant cet hiver. Son numéro : 0 800 077 001.

Informations transports

Le Syndicat de Transport et l'entreprise AMV, en coordination avec la DDE de Seine et Marne, ont défini en 2004 un plan hivernal applicable en cas d'intempérie sur le réseau de bus PEPS.

En effet, en cas d'intempé-

ries il garantit un service minimum et sécurisé pour les usagers et plus particulièrement les scolaires transportés sur les lignes régulières.

La liste des dessertes est disponible en Mairie.

ESTELLE Samedi 10 janvier

Aidez-nous à retrouver Estelle !

C'est l'appel d'une famille qui se bat depuis 6 trop longues années. Ce cri du cœur, a été entendu cette année encore.

En effet, samedi 10 janvier dernier, près de 200 personnes ont bravé le froid pour se rassembler afin de confirmer, s'il en était besoin, leur soutien et leur détermination de ne pas abandonner.

Ni Estelle, ni sa famille, ni les recherches !

Cette présence et les marques d'attention sont très cruciales pour les proches d'Estelle.

D'ailleurs, lors de l'assemblée générale de l'Association (qui s'est tenue en Mairie de Guermantes juste avant le rassemblement et la marche silencieuse),

Eric MOUZIN, le père d'Estelle, a tenu à remercier chacun pour le réconfort qu'apportent, à lui et ses proches, les différentes actions de chacun.

Accompagné du noyau dur des membres de l'Association, il a aussi rappelé, qu'à travers l'adhésion à l'Association Estelle, chacun pouvait, les aider dans ce combat.

Plus il y aura d'adhérents et moins les services de l'Etat seront enclins à oublier Estelle.

Si vous n'avez pas d'accès à Internet, des bulletins d'adhésion sont disponibles en Mairie.

Coordonnées du site de l'Association : www.association-estelle.org

Association Estelle.

DATES à retenir

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 5 Février à 20H30.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :

Les Cérémonies du 11 Novembre. Loto du CCAS.

NOUVELLES PAGES SUR LE SITE :

Pâques, Carnaval des Ecoles, Troc et Pucés... Rubrique Manifestations, Page Souvenirs.

TOURNOI DE JEUX DE SOCIÉTÉ :

Par manque de participants : 5... Il est repoussé...

Résultat du Concours n° 162 "Faute d'orthographe"

Le mot erroné était «narration», dans la légende photos de l'article «Lettres au Père Noël», page 3. **Six personnes** ont bien répondu. Le gagnant du Tirage au sort est **M. Guy Charpentier**. Il recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites.

La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS DE TÉLÉPHONE.

A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art...

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Marne et Gondoire

Un point sur le Pôle Gare

Lancement des travaux de restructuration du Pôle-Gare.

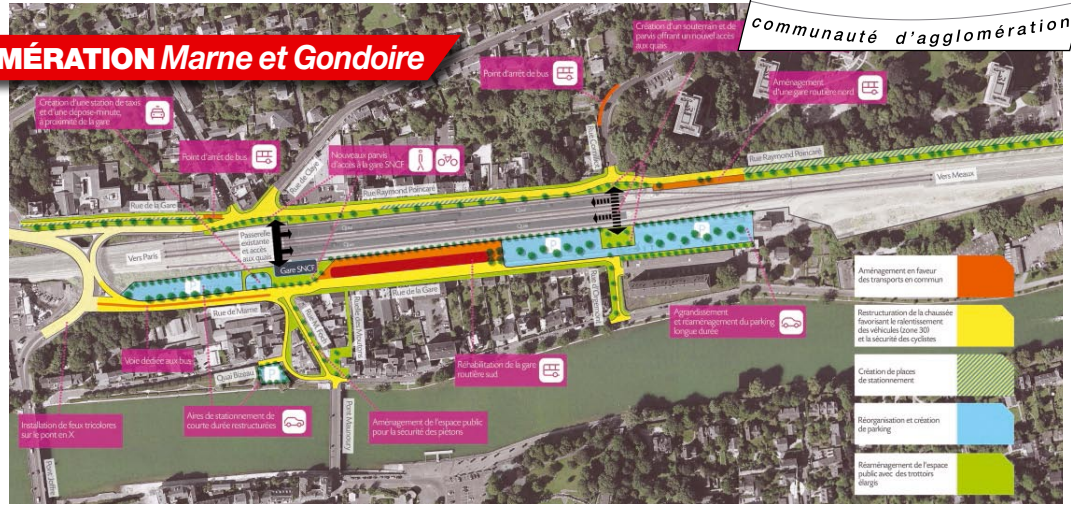
La restructuration du Pôle-Gare de Lagny/Thorigny/Pomponne (77), sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, débutera le 2 mars 2009, pour une durée totale de trois ans. Aux termes de nombreuses années d'études et de consultation, la phase préparatoire laisse à présent la place aux travaux.

Rappel historique

Près de 6 000 voyageurs sont accueillis chaque jour sur le site. La présence de la gare Transilien SNCF, de la gare routière, des axes routiers majeurs et l'importante activité locale de commerces et de services, font de Lagny/Thorigny/Pomponne, un véritable Pôle d'échanges multimodal. En 2000, dans le cadre de la mise en application du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France, le Pôle-Gare a été désigné, avec 142 autres pôles franciliens, comme devant faire l'objet d'une nette amélioration de la qualité de ses services.

Diagnostic.

En 2005, sous la présidence de Michel Chartier, la Communauté d'Agglomération de



Marne et Gondoire, maître d'ouvrage, est chargée de piloter le projet en partenariat avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de Seine-et-Marne et le Conseil Général de Seine-et-Marne. Le diagnostic du site est sans appel. Il était urgent, les priorités définies par la Communauté d'Agglomération visent à :

- ▶ Améliorer l'accessibilité des bus et recomposer une nouvelle gare routière.
 - ▶ Offrir de multiples conditions de stationnement.
 - ▶ Organiser les déposes-minute et taxis.
 - ▶ Favoriser le rabattement des cyclistes.
 - ▶ Améliorer le confort et la sécurité des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
 - ▶ Requalifier les espaces environnants afin de rendre l'espace agréable aux riverains.
- Depuis 2007, de nombreuses

consultations ont été lancées, auprès des représentants économiques et institutionnels mais également à l'occasion de réunions publiques avec les élus locaux, les représentants associatifs et les commerçants.

Arrivé au terme de ce processus, le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle. Les nouveaux aménagements feront profiter aux usagers des transports en commun, aux automobilistes, aux riverains et aux commerçants d'une transformation inédite de leur pôle d'échanges.

Les grandes étapes du chantier

En 2009 :

- Réfection de la rue de la Gare (Pomponne) et de la rue d'Orgemont (Thorigny).
- Réfection de la rue de la Marne (Thorigny).
- Premier et deuxième tronçons de la rue R. Poincaré.

En 2010 :

- Ouverture de la nouvelle gare routière sud.
- Finalisation des travaux de la rue R. Poincaré.
- Ouverture du nouveau parking de courte durée.
- Réfection du triangle rue

Foch/rue de la Marne, Cour et ruelle des Moutons.

■ Réfection des carrefours au nord des voies ferrées.

En 2011 :

- Création d'une dépose-minute et d'une station de taxis côté sud.
- Réfection de la rue de la Gare (Thorigny).
- Ouverture du nouveau Parc-Relais.
- Ouverture du souterrain avec création de nouveaux accès aux quais.

Les phases des travaux ont été réparties en plusieurs phases afin de limiter les nuisances et les perturbations de trafic, notamment au niveau des transports en commun (horaires des bus et des Transiliens) et ce, malgré un déplacement provisoire de la gare routière.

En complément, un important dispositif de communication sera déployé, (lettre d'information, panneaux d'affichage sur le site, fléchage, tracts, dépliants, site Internet) pour fournir une information concrète et en temps réel aux riverains, aux commerçants et aux usagers.

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.marneetgondoire.fr



La future Gare routière.

Création d'activité sur Marne et Gondoire

Créer son activité sur Marne et Gondoire, bénéficiez d'un conseil personnalisé par des professionnels !

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, vous êtes tout jeune chef d'entreprise, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire met à votre

disposition, à compter du mois de janvier 2009, un service de conseils assuré par des professionnels.

RDV individuels tous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois.

Tél : 01 60 35 43 59.

Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée de mission développement économique.

Restez informé de l'actualité de Marne et Gondoire

Inscrivez-vous vite à la newsletter du site internet : www.marneetgondoire.fr

Aménagement de l'espace, Agriculture, Développement économique, Habitat et politique de la

Ville, Voiries d'intérêt communautaire, Assainissement, Equipements, Marne et Gondoire n'aura plus de

secrets pour vous. Aussi la newsletter « spéciale Pôle-Gare », pour être informé du chantier en direct !